

FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

FAM

Carole JOLLAIN

Directrice

Julie JOCHEM

Cheffe de service paramédical

Séverine CHOFFEL

Cheffe de service éducatif

Nathalie ROLLAND

Cheffe de service collectivité

MISSION

Le foyer accueille des personnes handicapées, disposant d'une orientation de la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) issues de la grande précarité nécessitant une assistance et des soins permanents et ne pouvant être accueillies dans d'autres structures médico-sociales de par leur mode de vie.

FINANCEMENT

Conseil Départemental 54.

Agence Régionale de Santé Grand Est - Assurance maladie.

Participation des usagers.

CAPACITÉ

32 places dont **1 place d'accueil temporaire**.

ÉQUIPE

Personnel administratif

1 directrice de pôle	0,40 ETP
2 secrétaires	1,10 ETP
1 agent administratif.....	1,02 ETP
1 aide comptable.....	0,10 ETP
1 chargé de prévention des risques professionnels	0,40 ETP

Personnel médicosocial

1 médecin	0,15 ETP
1 infirmière coordonnatrice	0,15 ETP
1 psychologue	0,31 ETP
1 cheffe de service paramédical	1,00 ETP
3 infirmiers.....	3,00 ETP
1 aide soignant de nuit	1,00 ETP
6 aides soignants.....	6,00 ETP
1 cheffe de service éducatif	0,10 ETP
1 travailleur social coordonnateur	0,35 ETP
1 travailleur social.....	1,00 ETP
2 chargées de parcours PH.....	2,00 ETP
4 AMP/AES.....	4,00 ETP

Personnel des services généraux

1 cheffe de service collectivité	0,25 ETP
1 cheffe entretien	0,25 ETP
3 agents de service	3,00 ETP
1 surveillant de nuit.....	1,00 ETP

▲ PUBLIC

39 personnes accueillies :
4 femmes seules

35 hommes seuls

▲ PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ

Les personnes peuvent cumuler plusieurs problématiques de santé

Pathologies	Personnes
Troubles cognitifs	23
Troubles de l'humeur	22
Troubles liés aux substances	17
Neurologie	14
Troubles psychotiques	13
Cardiologie	10
Hépto-Gastro-Entérologie	6
Pneumologie	6
Soins dentaires	6
ORL	6
Troubles anxieux	4
Endocrinologie	4
Cancérologie	2
Urologie / Néphrologie	2
Chirurgie	2
Traumatologie / Orthopédie	1
Maladies infectieuses	1
Dermatologie	1
Ophtalmologie	1
TOTAL	141

▲ ACTIVITÉ

Taux d'occupation net : **89,72 %**

10 479 journées réalisées

▲ FLUX

8 personnes sorties dont **4 accueils temporaires** et **4 accueils permanents**

7 personnes admises dont **4 accueils temporaires** et **3 accueils permanents**

▲ ORIENTATIONS

CHRS collectif ARS Pierre VIVIER	1 personne
Dispositif médicosocial Passer'Aile ALAGH	1 personne
Accueil en famille ou amis	2 personnes
Hôpital Unité Réhabilitation HAYANGE	1 personne
ADOMA CHUS Lemire	1 personne
Décès	2 personnes

31 personnes présentes au 31 décembre 2022



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. RAPPORT QUANTITATIF	4
2.1. Taux d'occupation	4
2.2. Activité	4
2.3. Situation matrimoniale	4
2.4. Une population plutôt âgée	5
2.5. Origine de la demande	5
2.6. Hébergement antérieur à l'admission	6
2.7. Provenance géographique	6
2.8. Orientations à l'issue de la prise en charge	7
3. RAPPORT D'ACTIVITÉ EN SOINS PARAMÉDICAUX	8
3.1. Motif de la demande d'admission dans le service	8
3.1.1. Problématiques de santé prises en compte	8
3.1.2. Conduites addictives	10
3.2. Psychologue	10
3.2.1. Nature des activités professionnelles	10
3.2.2. Les activités du psychologue en 2021 : aspects qualitatifs	11
3.2.2.1. Activités d'ordre général	11
3.2.2.1.1. A l'accompagnement individuel des personnes	11
3.2.2.1.2. Mise en place d'une démarche évaluative	11
3.2.2.1.3. Soutien de l'équipe pluridisciplinaire	12
3.2.2.1.4. L'aide à la réalisation d'un « pas de côté » pour les professionnels	12
3.2.2.1.5. La participation à certains processus institutionnels	13
3.2.2.2. Activités d'ordre spécifique	13
3.2.2.2.1. Particularités du public	13
3.2.2.2.2. Aide à la compensation du handicap	14
3.2.2.2.3. Aide à la réflexion éthique	14
3.2.2.3. Activités d'ordre transversal	14
3.2.2.3.1 Actions au niveau du pôle	14
3.2.2.3.2. Actions au niveau de l'association	15
3.2.2.4. Les activités d'ordre contextuel	15
3.2.3. Evolution de la pratique du psychologue institutionnel	15

3.2.4. Perspective	16
3.2.5. Les activités du psychologue en 2022 : aspects quantitatifs	16
3.2.5.1. Pour le Foyer d’Accueil Médicalisé	17
3.2.5.2. Pour les actions transversales	17
3.3. Activité de la charge de parcours des personnes accueillies	19
3.3.1. Bilan des missions et activités de la chargée de coordination de parcours	19
3.3.2. Animations – Sorties extérieures	22
3.3.3. Suivi social individuel	33
3.3.4. Bilan du Groupe d’expression et de participation institutionnelle FAM	35
3.3.5. Santé publique FAM	36
3.4. La formation des professionnels	43
4. CONCLUSION	44
ANNEXES	46

1. INTRODUCTION

Le début de l'année 2022 a encore été marqué par la poursuite de la diffusion des obligations en matière de protection concernant la COVID 19, mais elle a surtout été l'occasion d'un assouplissement franc des mesures de protection, comparé aux 2 années précédentes. A noter que nous avons observé très peu de cas COVID que ce soit au niveau des professionnels qu'au niveau des usagers du pôle CHRS et santé en 2022.

L'année 2022 a été l'occasion pour l'association, de mener un diagnostic et les perspectives à prendre en compte à l'échelle de l'association, et ce, afin de préparer un futur Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec la DEETS 541. Le Cabinet KPMG fut la cheville ouvrière de ce travail sous le pilotage de la gouvernance.

Ainsi, pour le pôle CHRS et santé, les projets importants et à venir concernent le CHRS Pierre VIVIER, qui a terme, devrait pouvoir être délocalisé afin que le site n'accueille que des établissements médicosociaux, dans une logique de cohérence d'action et pour un vivre ensemble plus adapté au niveau des usagers.

Nous avons étudié une relocalisation du service des Lits Halte Soins Santé dans le bâtiment du service des Lits d'Accueil Médicalisé, situés sur le site Pierre VIVIER. Cette évolution comprend des travaux importants et notamment la surélévation d'un étage du service actuel des LAMs et une extension d'une aile du bâtiment. Cette évolution apporte de la cohérence dans l'accompagnement des personnes accueillies, une meilleure ergonomie pour les professionnels, et une offre de meilleure qualité. En effet, les résidents des LHSS disposeraient alors d'une chambre seule ou lieu d'une offre en chambre double comme c'est le cas actuellement.

L'année 2022 a été aussi celle de l'ouverture d'un nouveau service, l'Equipe Médicosociale d'Intervention Hors les murs au cours de l'été 2022. Ce service entre dans une démarche « d'aller vers », pour une offre médicosociale temporaire, sur le lieu où se trouve l'utilisateur.

Et ce fut également, pour le service Antigone, l'occasion de développer une nouvelle action qui vient étendre l'activité du service avec notamment le projet d'une maraude numérique, et des services auprès des jeunes, complétant ainsi l'offre de prévention concernant la traite des êtres humains.

Nous avons développé également une démarche de réduction des risques et notamment « Alcool », sur le site Pierre VIVIER, expérience née du contexte de la crise sanitaire, lors des périodes de confinement.

Enfin, sur le plan du partenariat, le pôle participe à différents réseaux qui œuvrent sur le territoire et en particulier : CPTS de la métropole (Communauté professionnelle territoriale de santé), DAC (Dispositif d'Appui et de Coordination 54 - ex. PTA, Plateforme Territoriale d'Appui), afin que les spécificités des personnes accueillies puissent être prise en compte.

¹ Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

2. RAPPORT QUANTITATIF

2.1. Taux d'occupation

Taux d'occupation	%
2021	99,81 %
2022	89,72 %

Par rapport aux autres années, le taux d'occupation est en baisse. Il y a eu très peu de demandes sur le dernier semestre et des demandes qui ne sont pas en lien avec les objectifs du FAM.

2.2. Activité

NOMBRE DE MENAGES ET DE PERSONNES REELLEMENT PASSES UNE FOIS DANS L'ANNEE

Nombre de ménages et de personnes réellement passés une fois dans l'année	Ménages	Personnes
Nombre de ménages et de personnes dans l'année	39	39
Nombre de ménages et de personnes passés deux ou trois fois	1	1
Nombre de ménages et de personnes réellement passés une fois dans l'année	38	38

FILE ACTIVE

Type de ménages	2022						2021					
	Ménages		Personnes		Nbre de personnes différentes		Ménages		Personnes		Nbre de personnes différentes	
Hommes isolés	35	90%	35	90%	34	90%	39	88%	39	88%	37	88%
Femmes isolées	4	10%	4	10%	4	10%	5	12%	5	12%	5	12%
TOTAL	39	100%	39	100	38	100%	44	100%	44	100%	42	100%

La typologie du public accueilli en 2022 ne présente aucune évolution par rapport à 2021. L'accueil des hommes isolés est toujours largement majoritaire, comme depuis l'ouverture du service en 2011.

2.3. Situation matrimoniale

Situation matrimoniale	2022				2021			
	Ménages		Nbre de personnes différentes		Ménages		Nbre de personnes différentes	
Célibataire	31	80%	30	79%	37	84%	34	83%
Divorcé	8	20%	8	21%	6	13%	6	15%
Séparé	0	0%	0	0%	1	3%	1	2%
TOTAL	39	100%	38	100%	44	100%	41	100%

A l'instar de la typologie par sexe, la répartition au regard de la situation matrimoniale des personnes accueillies ne présente aucune variation au fil des années. L'essentiel des résidents sont célibataires.

2.4. Une population plutôt âgée

Tranche d'âges	2022				2021			
	Ménages		Nbre de personnes différentes		Ménages		Nbre de personnes différentes	
Plus de 56 ans	25	64%	24	63%	26	61%	25	61%
De 46 à 56 ans	10	25%	10	26%	13	30%	12	30%
De 36 à 45 ans	3	8%	3	8%	3	7%	3	7%
De 26 à 35 ans	1	3%	1	3%	1	2%	1	2%
TOTAL	39	100%	38	100%	43	100%	41	100%

Les personnes de plus de 46 ans et surtout de plus de 56 ans représentent la majorité des personnes accueillies au sein du FAM. Il s'agit, compte tenu du parcours de vie antérieure, de personnes qui présentent sur le plan de la santé un vieillissement prématuré.

2.5. Origine de la demande

Origine de la demande – Nouvelles entrées	2022		2021	
	Ménages		Ménages	
Famille - amis - particuliers	0	0%	1	8%
Personne elle-même	1	14%	0	0%
Structure ADOMA Service Lits Stabilisation	0	0%	1	8%
Structure AGAFTP Procheville PONT-A-MOUSSON	0	0%	1	8%
Structure médicale Hôpital Hayange service unité de réhabilitation	1	14%	0	0%
Structure médicale Services hôpital psychiatrique	1	14%	1	8%
Structure médico-sociale ARS LHSS ARS PIERRE VIVIER	1	14%	2	13%
Structure médico-sociale FAM de MONFLOURES (HERAULT)	0	0%	1	8%
Structure sociale ADOMA CHUS Jeanne d'Arc MAXEVILLE	0	0%	1	8%
Structure sociale ADOMA CHUS Lemire NANCY	1	14%	2	13%
Structure sociale ARS Pension de Famille LESZCZYNSKA	0	0%	2	13%
Structure sociale ARS Pierre VIVIER CHRS	2	30%	2	13%
TOTAL	7	100%	14	100%

Le tableau ci-dessus présente l'accueil des nouveaux résidents. Deux des nouveaux résidents sont des personnes issues de dispositifs CHRS. Le profil des 2 personnes accueillies en 2022 correspond au projet de l'établissement, qui s'adresse à des personnes issues de la marginalité et en situation de handicap.

2.6. Hébergement antérieur à l'admission

Hébergement antérieur – Nouvelles entrées	2022		2021	
	Ménages		Ménages	
Famille - amis - particuliers	1	14%	1	7%
Résidence sociale CHUS Jeanne d'Arc	0	0%	1	7%
Résidence sociale CHUS Lemire	1	14%	2	14%
Structure médicale Centre Psychotérique de Nancy	1	14%	1	7%
Structure médicale unité de réhabilitation Hayange	1	14%	0	0%
Structure médico-sociale ARS LHSS ARS PIERRE VIVIER	1	14%	2	14%
Structure médico-sociale FAM de MONFLOURES (HERAULT)	0	0%	1	7%
Structure sociale ADOMA Lits de stabilisation	0	0%	1	7%
Structure sociale AGAFTP Procheville PONT-A-MOUSSON	0	0%	1	7%
Structure sociale ARS CHRS Camille MATHIS Pension de famille LESZCZYNSKA	0	0%	2	14%
Structure sociale CHRS ARS PIERRE VIVIER	2	30%	2	14%
TOTAL	7	100%	14	100%

L'hébergement antérieur est à mettre en lien direct avec l'origine de la demande. En effet en fonction du mode d'hébergement de la personne on retrouve le partenaire orienteur qui s'y rattache.

2.7. Provenance géographique

Provenance géographique – Domicile de secours pour les nouvelles entrées 2021	2022	2021
	Ménages	Ménages
Communauté urbaine du Grand Nancy		
Nancy	3	10
Autres communes 54		
Auboué	1	0
Laxou	0	1
Laronxe	1	0
Maxéville	0	1
Pont-à-Mousson	0	1
Toul	1	0
Autres région (hors département)		
Hayange (MOSELLE)	1	0
Monflourès (HERAULT)	0	1
TOTAL	7	14

Comme les années précédentes, la majorité des demandes émanent de Meurthe et Moselle, dont la majorité proviennent de la Métropole du Grand Nancy.

2.8. Orientations à l'issue de la prise en charge

Motif de sortie	2022		2021	
	Ménages		Ménages	
LAM ARS Pierre VIVIER	0	0%	1	8%
CHRS collectif ARS Pierre VIVIER	1	13%	2	18%
Service médico-social Passer'Aile ALAGH	1	13%	0	0%
Pension de famille ARS LESZCZYNSKA	0	0%	1	8%
Accueil en famille	2	24%	1	8%
Décès	2	24%	2	18%
Résidence sociale AGAFTP Procheville	0	0%	1	8%
Hôpital SSR Château-Salins	0	0%	1	8%
Hôpital Unité Réhabilitation Hayange	1	13%	0	0%
Maison de retraite EHPAD Pierrefitte-sur-Aire	0	0%	1	8%
Structure sociale ADOMA LEMIRE	1	13%	1	8%
Logement autonome	0	0%	1	8%
Présents au 31/12/2021	31		32	
TOTAL	8	100%	12	100%

Durée de séjour des personnes sorties de l'hébergement permanent en 2022	De 0 à 1 mois	De 6 à 12 mois	>De 24 mois	Sous-total	Durée de séjour des personnes sorties de l'hébergement temporaire en 2022	De 0 à 1 mois	De 1 à 3 mois	Sous-total	TOTAL
Femmes isolées	0	0	0	0	Femmes isolées	0	0	0	0
Hommes isolés	1	1	2	4	Hommes isolés	2	2	4	8
En personnes	1	1	2	4	En personnes	2	2	4	8

Nous observons une diversité des lieux de sortie qui sont à mettre en rapport avec le fait que certaines correspondent aux sorties des résidents accueillis en accueil temporaire et qui retrouvent alors leur hébergement antérieur. Mais il demeure que pour les autres résidents sortis, un travail important du travailleur social en lien avec les mandataires, est mené en direction des partenaires, concernés par les projets des résidents. Toutefois, les partenaires du secteur médicosocial en dehors de l'offre de l'ARS, demeurent frileux, malgré nos propositions d'accompagnement, à l'accueil des résidents du FAM. Enfin, les résidents du FAM, âgés, refusent les orientations vers les EHPAD.

3. RAPPORT D'ACTIVITÉ EN SOINS PARAMÉDICAUX

3.1. Motif de la demande d'admission dans le service

La demande d'orientation est le plus souvent liée à l'épuisement des proches ou une inadaptation de l'accompagnement proposé dans les structures d'hébergement d'origine.

3.1.1. Problématiques de santé prises en compte

Pathologies	Personnes
Troubles cognitifs	23
Troubles de l'humeur	22
Troubles liés aux substances	17
Neurologie	14
Troubles psychotiques	13
Cardiologie + Vasculaires	10
Hépto-Gastro-Entérologie	6
Pneumologie	6
Soins dentaires	6
ORL	6
Troubles anxieux	4
Endocrinologie	4
Cancérologie	2
Urologie / Néphrologie	2
Chirurgie	2
Traumatologie / Orthopédie	1
Maladies infectieuses	1
Dermatologie	1
Ophtalmologie	1
TOTAL	141

Tableau récapitulatif des consultations par spécialité 2022			
Consultation de médecine générale sur site	SANS ACCOMPAGNEMENT	AVEC ACCOMPAGNEMENT	VEHICULE SANITAIRE
Médecine générale	231	20	5
Addictologie	6	0	0
Anesthésie	0	8	0
Angiologie / chirurgie vasculaire	0	1	0
Cardiologie	1	8	5
Chirurgie générale / viscérale	0	0	2
Chirurgie de la main	0	2	0
Chirurgie ortho traumatologie	0	3	0
Dentaire	5	25	6
Echographie	3	3	2
Endocrinologie / diabète	0	3	1
Gynécologie / obstétrique	1	6	2
Hépto-gastro-entérologie	0	11	2
IRM / TDM	0	7	18
Kinésithérapie	31	3	62
Neurologie / neurochirurgie	0	3	0
Neuropsych / évaluation gériatrique	4	1	0
Ophtalmologie +/- Réseau Solène	1	5	0
ORL	0	5	3
Orthophonie	0	3	36
Pédicure / Podologue	0	1	0
Phlébologie / dermatologie	0	15	0
Pneumologie	0	1	1
Psychiatrie et CMP	21	17	14
Radiologie	1	9	1
Rééducation / Réadaptation	0	1	0
Tabacologie	0	1	4
Urologie / néphrologie	0	6	12
EMS + SOMMEIL	0	12	0
TOTAL	305	180	176

Tableau récapitulatif des principaux soins infirmiers 2022	Nombre de soins
Bilans sanguins	71
ECBU	15
COPROCULTURES	4
INR (injection Neuro	160
PANSEMENTS	83
GLYCEMIES CAPILLAIRES	96
SURVEILLANCE PARAMETRES VITAUX	100
SURVEILLANCE PONDERALE	360
PERFUSIONS IV	27
AEROSOLS	101
VACCINATIONS GRIPPES	11
VACCINATIONS COVID	32
TESTS PCR / ANTIGENIQUES	40
POSE DE SONDE URINAIRE	12
PREPARATION DE PILULIER	1 664
ADMINISTRATION STUPEFIANTS	730
TOTAL	3 506

La charge en soins est en augmentation par rapport à 2021. Nous avons constaté un vieillissement de la population. Il y a des fluctuations d'une année à l'autre. Les pansements complexes et chroniques restent stables. Comme en 2021, les professionnels ont maintenu l'activité de dépistage COVID des résidents. La crise sanitaire a maintenu la surveillance accrue de l'état clinique de chacun des résidents avec une surveillance systématique de la température corporelle, notamment au premier semestre 2022.

3.1.2. Conduites addictives

Conduites addictives	Nombre de soins
Addiction liée à un produit (alcool, tabac, médicaments, drogue...)	33
Polytoxicomanie	4
Addiction liée à un produit (jeux, internet, téléphone...)	0
En cours de traitement par substitution	4
TOTAL	41

3.2. Psychologue

3.2.1 Nature des activités professionnelles

Au sein de l'Association ARS, le psychologue du Foyer d'Accueil Médicalisé exerce son activité à raison de 0.30 ETP. Cette quotité représente en moyenne 6 journées par mois.

En 2022, cette activité s'inscrivait dans quatre dimensions, d'ordre :

- **Général** : il s'agit des activités propres au métier de psychologue clinicien ;
- **Spécifique** : il s'agit des activités induites par les particularités du public accompagné ou par la nature du dispositif institutionnel du FAM ;
- **Transversal** : il s'agit des activités de portée générale (associative et/ou de pôle) ;
- **Contextuel** : il s'agit des activités en lien avec un contexte exceptionnel et/ou atypique.

3.2.2 Les activités du psychologue en 2022 : aspects qualitatifs

3.2.2.1 Les activités d'ordre général

Les activités d'ordre général renvoient classiquement à :

3.2.2.1.1 L'accompagnement individuel des personnes

Cet accompagnement est le plus souvent réalisé grâce à l'outil clinique de l'entretien individuel. Il est ici question de proposer un espace apaisant et protégé aux personnes accueillies, afin qu'elles puissent exprimer ce qu'elles souhaitent sans crainte d'être jugées ou sanctionnées.

La visée peut être psychothérapeutique (accompagner la personne dans la compréhension et/ou la modulation des phénomènes et fonctionnements psychiques qui la concernent) ou à but de soutien psychologique (proposer un espace permettant de trouver un étayage et une prise de recul par rapport aux événements vécus ou à l'histoire de vie globale).

Ces suivis peuvent également être spécifiques, notamment dans le cadre particulier de l'accompagnement au processus de deuil ou à la gestion de la crise psychique (particulièrement en cas de psychose décompensée, de trouble du comportement majoré, de *raptus* anxieux ou encore de situation de crise suicidaire).

Enfin, il peut également s'agir d'entretiens d'orientation, c'est-à-dire d'échanges avec la personne afin de lui proposer de s'inscrire dans un suivi externe adapté à sa situation singulière. Ce suivi, alternatif ou complémentaire de l'action du psychologue institutionnel, peut par exemple être assuré par des intervenants spécialisés en psycho-traumatologie (service dédié de l'Hôpital central), en suivi ultérieur à une crise suicidaire (dispositif Vigilans du CPN) ou encore en addictologie (CSAPA local, voire CAARUD dans certains cas).

La visée et le format des entretiens sont déterminés par le besoin exprimé par la personne, soit au début de l'accompagnement, soit au fil de l'élaboration que ce dernier permet. Il arrive également qu'ils se transforment avec le temps et les événements de vie touchant la personne.

3.2.2.1.2 La mise en place d'une démarche évaluative

Il s'agit notamment de la clinique dite « armée », c'est-à-dire s'appuyant sur des outils psychométriques standardisés. Il est alors question d'aider la personne à obtenir des informations permettant de la guider dans sa compréhension d'elle-même, mais aussi de pouvoir adapter l'accompagnement qui lui est proposé.

Ces méthodes prennent des formes variées en fonction du domaine considéré et du but poursuivi. Elles ne s'utilisent, comme pour les techniques d'entretiens individuels, que dans le strict cadre du Code de déontologie des psychologues et dans le respect des principes qu'il énonce.

Au sein de mon activité durant l'année 2022, j'ai effectué les types d'évaluation suivants :

- Fonctionnement cognitif général (outils « MMSE »², « MoCA »³ et « Test de l'horloge ») ;

² « Mini-mental state examination ».

³ « Montreal Cognitive Assessment ».

- Personnalité (inventaire standardisé « NEO-PI-R »⁴) ;
- Troubles liés à la structuration psychotique (échelle standardisée « COP 13 »⁵) ;
- Évaluation des ressentis (échelle standardisée du ressenti de solitude « ESUL »⁶) ;
- Évaluation de situation psychique spécifique (échelle standardisée de l'anxiété généralisée « HAD »⁷ et inventaire standardisé de la dépression « BDI »⁸).

3.3.2.1.3 Le soutien de l'équipe pluridisciplinaire

Le psychologue clinicien, de par son champ de spécialité (psychopathologie, psychologie générale et différentielle, psychologie clinique et de la santé), peut apporter un éclairage à l'équipe pluridisciplinaire dans les registres qui lui incombent. Cela est facilité par une expérience professionnelle dans le champ du handicap (plurihandicap, polyhandicap, handicaps complexes) et une activité de recherche (à titre privé et indépendant de l'association) dans le domaine de l'accompagnement institutionnel et de ses enjeux éthiques.

Cet éclairage peut prendre différentes formes.

En 2022, j'ai pu apporter mon concours aux réflexions pluridisciplinaires concernant, entre autres :

- La compréhension des variations de comportement des personnes accueillies ;
- La mise en place de communications adaptées à leurs éventuelles fragilités et atypies cognitives ;
- L'aide à la prise de recul dans la gestion des comportements-défis (contextualisation des conduites au regard de l'histoire de vie des personnes, éléments psychopathologiques ou psychopharmacologiques facilitant la compréhension et/ou l'adaptation des interventions) ;
- La compréhension du phénomène de marginalité et du handicap psychique.

3.2.2.1.4 L'aide à la réalisation d'un « pas de côté » pour les professionnels

L'accompagnement des populations très vulnérables peut exposer les professionnels à des phénomènes parfois déstabilisants pour eux.

La violence, la répétition des comportements-défis ou encore les particularités des personnalités difficiles ou pathologiques sont par exemple fortement impliquées dans la possible émergence d'un stress ou d'une difficulté d'élaboration en raison d'une plongée dans l'émotion. Par ailleurs, la fragilité des personnes peut amener à des situations de risques de dérive inhérents au pouvoir institutionnel ou professionnel ; risques qu'il est possible de prévenir et/ou minorer par certaines actions ciblées.

Le rôle du psychologue institutionnel est ici d'une double nature :

- Offrir un espace d'échange aux professionnels, pour qu'ils puissent évoquer leurs questionnements ;
- Identifier les comportements, individuels ou collectifs, dévoilant une difficulté des professionnels ; ces comportements pouvant faire ou non l'objet d'une demande explicite de soutien de leur part.

La mission du psychologue institutionnel n'est pas d'accompagner les professionnels du service au niveau psychothérapeutique/soutien psychologique tel que cela s'entend pour les personnes accueillies. Néanmoins, sa vigilance quant à ces phénomènes constitue un élément de prévention pour la question de la prévention de la maltraitance et de la promotion de la bientraitance. Ainsi, en prenant

⁴ « NEO Personality Inventory », 3^{ème} édition.

⁵ « Clinique Organisée des Psychoses – 13 dimensions ».

⁶ « Echelle de Solitude de l'Université de Laval ».

⁷ « Hospital anxiety and Depression scale ».

⁸ « Beck Depression Inventory ».

garde aux éventuelles difficultés des équipes, c'est bien la protection des personnes accueillies vis-à-vis de leurs conséquences éventuelles qui se trouve ici recherchée.

3.2.2.1.5 La participation à certains processus institutionnels

Ces rôles renvoient au fonctionnement général de l'établissement et à la place attribuée aux psychologues dans ses modalités d'élaboration.

Le psychologue participe, en principe :

- A l'élaboration des Projets d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ;
- Aux réunions d'équipe et de service ;
- Au déploiement de processus spécifiques, lorsque ses compétences sont estimées utiles à la démarche générale (CVS, signalétique, CPOM, évaluations internes/externes, ...) ;
- A la constitution de démarches observationnelles (supervision d'outils tels que le NPI-ES) ;
- A l'élaboration de projets institutionnels (Equipe Médico-sociale d'Intervention Hors-les-Murs) ;
- Aux commissions d'admission.

3.2.2.2 Les activités d'ordre spécifique

En sus des missions liées au cœur de métier, des activités spécifiques sont liées au dispositif du FAM et au public qu'il accueille, accompagne et prend en charge.

3.2.2.2.1 Particularités du public

Au sein du FAM « Pierre Vivier », les personnes accueillies sont issues de la très grande précarité, voire de la marginalité (SDF/SDS, sans-abris). Ainsi, les problématiques qu'elles présentent ont des caractéristiques générales mais également particulières. En effet, le vécu de rue, l'exposition à la violence ou aux toxiques de tout ordre, ou encore la désadaptation sociale et l'auto-exclusion, sont des éléments à prendre en considération afin d'adapter l'accompagnement proposé.

Cela suppose certains ajustements de pratique, en particulier :

L'abandon de la rigidité du cadre clinique traditionnel, au profit d'un accompagnement prenant en compte les besoins de souplesse des personnes. Cela passe, par exemple, par l'acceptation de leur respect aléatoire des dates et horaires d'entretien, ou encore d'une adaptation des lieux d'échange (couloirs, espace fumeur, voire sortie de l'établissement dans le cadre de marches partagées). Cette souplesse est nécessaire au regard des besoins des personnes et doit être guidée par une adaptation du cadre à l'individu singulier et non l'inverse.

Par ailleurs, l'action du psychologue n'a pas vocation à être éducative en ce qui concerne le respect des règles, dès lors que le comportement faisant l'objet d'un compromis ne vient pas constituer une entrave pour le sens de l'accompagnement global ou mettre les personnes en péril. A ce titre, la priorité est donnée à l'instauration de conditions rendant possibles l'échange et/ou le travail clinique plutôt qu'à la normalisation des conduites présentées par les individus.

Une réflexion complexe sur la question de l'« aller vers » : si certaines personnes ont besoin que le psychologue soit une force de proposition (notamment pour briser l'habitude de la solitude ou la méconnaissance d'une possibilité d'être psychologiquement accompagné), d'autres peuvent vivre ce type de démarche dans la violence ou le sentiment d'intrusion. Il convient donc, pour chacun, d'évaluer le registre d'intervention le plus opportun au regard de ses attentes et particularités⁹.

⁹ Respectant en cela le Code de déontologie des psychologues, précisant que le psychologue n'intervient « [...] *qu'avec le consentement libre et éclairé des personnes concernées* », et le fait que « [...] *nul n'est tenu de révéler quoi que ce soit sur lui-même* »).

Une action à but de réduction des discriminations : le public accueilli présente des particularités et une histoire sociale pouvant l'exposer à des conduites discriminatoires. L'action du psychologue, particulièrement vis-à-vis des partenaires institutionnels extérieurs (mais aussi auprès des équipes institutionnelles), peut aider à réduire ces inégalités et à favoriser une inscription pleine et entière des usagers dans les droits de tous les citoyens.

Le psychologue a aussi un rôle important dans le combat contre la stigmatisation dont souffrent les personnes en situation de handicap psychique, notamment celles présentant des pathologies fortement médiatisées (troubles de la personnalité de type antisocial, schizophrénies, paraphilies).

3.2.2.2.2 Aide à la compensation du handicap

Les personnes accueillies au sein du FAM présentent des situations de handicap variées, dont certaines nécessitent des adaptations pour être minorées ou compensées.

Dans le cadre du travail pluri- et interdisciplinaire, et dans l'esprit de la loi du 11 février 2005, le psychologue apporte son concours sur plusieurs registres :

- Aide à l'adaptation de la communication à destination des personnes, notamment par des transcriptions de documents sous format « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC) ;
- Éclairage des équipes sur les particularités du déficit cognitif, intellectuel et/ou psychique, en vue de favoriser l'adaptation de l'environnement ou de l'accompagnement aux besoins singuliers des personnes ;
- Approche d'éducation thérapeutique à destination des usagers quant aux stratégies permettant d'atténuer les difficultés induites par leur handicap (stratégies mnésiques, émotionnelles, comportementales, psycho-relaxation, ...) ;
- Appui et participation à des projets spécifiques, notamment l'aide à la participation aux actes citoyens (accompagnement au droit de vote), suite à la promulgation d'une loi renforçant les droits de personnes sous tutelle.

3.2.2.2.3 Aide à la réflexion éthique

En tant que lieu de vie, le FAM est sujet à de nombreux défis liés à l'éthique, particulièrement sur la délicate question de l'**équilibre entre contrainte collective et individualisation de l'accompagnement**. De par sa position particulière, située entre l'accompagnement individuel approfondi et l'inscription dans le fonctionnement pluridisciplinaire de l'établissement, le psychologue peut participer à la réflexion éthique en essayant de favoriser la conciliation de ces deux dimensions. Son activité relève alors du soutien à l'effort général visant à les placer en dialectique plutôt qu'en opposition.

La question du pouvoir professionnel et institutionnel, également, se pose de manière répétée face aux comportements déstabilisants et à la dépendance des personnes (tant face aux professionnels qui les accompagnent que face à l'institution et ses fonctionnements). Le rôle du psychologue, dans ce cadre précis, peut prendre la coloration d'une réflexion sur la nécessité de veiller à la prévention du phénomène de renversement des priorités. Son approche individuelle et son regard sur le fonctionnement psychique des personnes, notamment, peuvent produire des indications utiles à la réflexion globale et à la lutte nécessaire contre la maltraitance (individuelle ou institutionnelle).

3.2.2.3 Les activités d'ordre transversal

En complément de ces activités d'ordre général et spécifique, le psychologue réalise un certain nombre d'actions de portée plus globale.

3.2.2.3.1 Actions au niveau du pôle

- La constitution d'un espace-ressource théorique pour les professionnels
- La création et l'entretien de réseaux professionnels
- La veille documentaire

- Le partage d'écrits de recherche, construits dans le cadre d'un collectif de recherche totalement indépendant de l'association ArS. Transmission de certains travaux pouvant intéresser les professionnels ; mise à disposition d'un ouvrage publié en 2022.
- La participation aux réunions et à la commission d'admission du pôle
- La participation à la création d'un nouveau dispositif (EMIH)

3.2.2.3.2 Actions au niveau de l'association

- Les interventions au sein des autres pôles de l'association (soutien lors d'événements particuliers)
- La diffusion de ressources documentaires et/ou techniques à l'ensemble des pôles
- La participation aux réunions d'encadrement organisées au sein de l'association.

3.2.2.4 Les activités d'ordre contextuel

L'année 2022 fut marquée par une vacance ponctuelle de professionnel sur le poste de Chef de service du FAM. Le temps du recrutement d'une nouvelle cheffe de service et sur demande de la direction générale de l'association, le psychologue a joué un rôle dans la coordination institutionnelle auprès de l'équipe FAM pour participer à la stabilisation des fonctionnements.

Cela a notamment consisté en :

- La préparation et l'animation de l'intégralité des réunions de service dans l'attente de la nouvelle cadre
- La construction, la mise en œuvre et le suivi d'une méthodologie institutionnelle permettant de stabiliser les réunions de service
- La mise en place d'un suivi des activités et projets actifs au sein du service (construction d'un tableau dédié et insertion dans la trame de compte-rendu)
- La préparation des professionnels aux futures séquences de renouvellement du projet d'établissement
- L'information et l'habitué des professionnels de l'équipe à la culture du secteur médico-social
- L'échange avec la chargée de parcours (volet PAP) au sujet des séquences organisationnelles
- La proposition de suivi de séminaires et de conférences au sein du FAM
- Le renforcement de la présence du psychologue au sein du FAM

Les retours verbaux de l'équipe laissent penser que cette action a été globalement bien vécue. Un certain nombre d'éléments laissent également penser qu'elle a été utile pour stabiliser le fonctionnement du service :

- **Amélioration des indicateurs d'engagement vis-à-vis de cette réunion**
- **Amélioration de l'inscription de la culture professionnelle dans le médico-social**
- **Discours de l'équipe** indiquant que le fonctionnement proposé correspondait à un certain nombre d'attentes.

Au niveau du psychologue, cela a permis de rendre visibles plusieurs compétences propres à cette profession ayant statut de cadre technique, peut-être moins connues des professionnels que le rôle en lien avec la clinique et l'accompagnement direct des personnes.

A noter que cette activité temporaire, a pu empiéter sur l'activité quotidienne du psychologue.

3.2.3 Évolution de la pratique du psychologue institutionnel

Il existe une certaine évolution qualitative dans la pratique au sein de l'établissement entre 2021 et 2022. Cette dernière peut être exposée selon trois axes :

- **Psychiatisation de l'accompagnement** : nous notons la continuation d'un accroissement des accompagnements à forte dimension psychiatrique (usagers présentant des psychoses à la stabilisation très relative), déjà identifié en 2021. Cela modifie sensiblement le cadre des entretiens et la nature du soutien à apporter aux professionnels de l'équipe médico-sociale. Par ailleurs, les compétences mises en œuvre se modifient également sensiblement, car il ne s'agit pas seulement d'un public issu de la marginalité vivant avec une psychose, mais d'un public issu de la psychiatrie s'étant marginalisé en raison des difficultés de ce champ sanitaire. Les problématiques ne sont pas similaires, ce qui a supposé pour le psychologue une transformation de ses modalités d'intervention clinique et une mise à jour de ses connaissances théoriques et techniques ;
- **Accroissement des situations d'urgence psychiatrique sur le FAM** : en lien avec le premier axe, le psychologue a dû intervenir en urgence sur le site à plusieurs reprises en 2022, dans le cadre de décompensations psychotiques (dont une a mené à une hospitalisation sous contrainte de l'usager). Ces interventions se sont déroulées, à la demande du psychologue, sur des temporalités qui n'entraient pas toujours dans le cadre habituel de la présence du psychologue.
- **Inscription dans les interventions portant sur l'éthique et la déstigmatisation du handicap psychique** : les besoins concernant l'éthique avaient déjà été identifiés en 2021. Ils ont été aussi saillants en 2022, amenant un accroissement des interventions dédiées à la prévention de la maltraitance. Par ailleurs, l'accroissement du public en difficulté psychiatrique a engendré un besoin accru d'intervention dans le domaine de la prévention de la stigmatisation et de l'ostracisme des personnes.

3.2.4 Perspectives

Les perspectives dans la pratique du psychologue du FAM, pour 2022, suivent plusieurs axes :

- **Accompagnement des équipes dans l'identification et la gestion des situations de crise suicidaire** (sensibilisation et formation aux outils) **et des enjeux du handicap psychique** ;
- **Repositionnement du psychologue clinicien sur les missions « cœur de métier ».**

3.2.5 Les activités du psychologue en 2022 : aspects quantitatifs

L'activité du psychologue lors de l'année 2022 est décrite ci-dessous dans ses aspects quantitatifs, avec reprise des indicateurs de 2019, 2020 et 2021 pour comparaison et commentaire.

Attention : ces chiffres s'entendent dans le contexte très particulier d'une mission spécifique sur le FAM en 2022. Certains nombres s'entendent donc en prenant en compte cette situation.

3.2.5.1 Pour le Foyer d'Accueil Médicalisé

Les entretiens individuels				
Nature de l'entretien	2022	2021	2020	2019
Entretiens avec usager	114	53	94	159
Entretiens avec professionnels	29	16	6	11
Entretiens avec psychologue stagiaire	0	0	7	Pas de donnée
Entretiens avec stagiaires d'autres disciplines	2	0	0	3
Entretiens avec neuropsychologue du LAM	13	9	6	Pas de donnée
Entretiens avec psychologue clinicienne de l'EMIH et des LAM	2	Poste inexistant	Poste inexistant	Poste inexistant
Entretiens téléphoniques avec usagers	2	0	5	Pas de donnée

Les réunions institutionnelles				
Nature de la réunion	2022	2021	2020	2019
Réunions médico-sociales	35	18	19	38
Réunions d'élaboration de PAP	1	0	3	9
Réunions de préparation du CPOM	0	0	0	2
Réunions de préparation du tableau de performance médico-sociale	0	1	1	Pas de donnée
Réunions avec partenaires extérieurs	3	0	2 (MJPM)	2
Réunions en lien avec l'instance GEPI	0	0	2	3
Commissions d'admission	28	7	0	1

3.2.5.2 Pour les actions transversales

Les réunions et temps de rencontre				
Nature de la réunion	2022	2021	2020	2019
Réunions transversales (dont réunion de pôle)	17	11	19	19
Réunions d'encadrement	6	5	6	2

Interventions diverses				
Nature de l'intervention	2022	2021	2020	2019
Intervention auprès d'utilisateurs du pôle	5 (LHSS)	2 (LAM)	4 (LAM)	Pas de donnée
Interventions sur les autres pôles	0	0	2 (Pensions de Famille et Chantiers d'Insertion).	1 (Pensions de Famille)
Entretiens téléphoniques avec utilisateurs d'autres pôles	0	0	3 (pensions de famille)	Pas de donnée
Prise de contact avec partenaires	1 (CPIP)	2 (CRIAVS, EMIE)	7 (CAARUD, CRIAVS, Service de psycho-traumatologie, Comité d'éthique du CPN, CMP de Saint-Nicolas-de-Port et d'Essey-Lès-Nancy.	10

Appui technique				
Nature de l'appui	2022	2021	2020	2019
Création de documents en FALC	3	2	8	2
Envoi de documents sur l'ensemble des pôles	28	19	7	Pas de donnée
Rédaction de documents d'appui technique	6	2	1	1

3.3. Activité de la charge de parcours des personnes accueillies

3.3.1. Bilan des missions et activités de la chargée de coordination de parcours

Bilan des missions et activités de la chargée de coordination de parcours

Mise en œuvre, suivi et évaluation du Projet d'Accompagnement Personnalisé	
Entretiens PAP auprès des usagers	135
Réunions PAP	19
PAP réalisés et validés	8
Evaluations intermédiaires	6
Evaluations annuelles	4
Rencontres résidents/MJPM en collaboration avec l'assistante sociale du FAM	18

1. Mission en lien avec la mise en œuvre des projets d'accompagnement personnalisés

La mission de la chargée de coordination de parcours axée autour du travail de mise en œuvre des Projets d'Accompagnement Personnalisé (PAP) au sein du FAM ne fut pas aisée. En effet, le FAM a connu de nombreux bouleversements au cours de l'année 2022 notamment au niveau du personnel.

- Plusieurs changements au sein de l'équipe médico-sociale (départs d'une AMP, 2 aides-soignantes, de la chargée de partenariats, congé maternité, arrêt maladie long)

Cette instabilité de l'équipe a eu un effet délétère sur la dynamique de travail. Elle a occasionné des difficultés à élaborer le travail autour des projets personnalisés et provoqué un manque d'investissement et difficultés à mener et pérenniser les actions.

Le travail autour des projets personnalisés n'est pas encore perçu comme un axe prioritaire. En effet, le FAM est en proie à des difficultés organisationnelles qui ne permettent pas aux professionnels de s'investir pleinement et sereinement dans une démarche qualitative autour du PAP.

L'équipe renvoie des difficultés à organiser et anticiper des temps dans le quotidien pour élaborer le PAP : temps individuels avec le résident et temps de réflexion en équipe.

- Changements successifs de chefs de service (2 chefs se sont succédés entre août 2021 et mars 2022).

En mai 2022, l'arrivée de la nouvelle cheffe de service sur le FAM permet de réamorcer le travail autour des projets personnalisés, en lien avec la chargée de parcours.

Après une période d'observation et de nombreux échanges avec l'équipe et la chargée de parcours sur les divers écueils rencontrés, la cheffe de service propose d'opérer des modifications dans la démarche du PAP.

❖ Consolidation de la notion de référence

Pour faire face à la fragilité de la référence (lié au turn-over, arrêts maladie...) et assurer une continuité dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions en lien avec les PAP, chaque résident bénéficie d'un **référént « titulaire »** et un **référént « suppléant »** qui prend le relais du titulaire en cas d'absence de ce dernier (motifs : congés, arrêt maladie...).

❖ **Réattribution des références et redistribution des rôles et missions propres à chacun**

➤ *Nouvelles missions pour les IDE*

Les IDE sont retirés des références individuelles pour se consacrer au suivi du parcours de soin de chaque résident. La mission des IDE requiert des connaissances spécifiques sur le plan du suivi médical de chaque résident, c'est pourquoi, leur présence est requise à chaque réunion PAP.

Un outil (type « projet de soin ») est actuellement en cours d'élaboration pour harmoniser le recueil d'information par les IDE. Il devra être peaufiné pour être opérationnalisé en 2023.

➤ *Nouvelles missions pour l'assistante sociale*

Cette dernière, de par sa fonction, possède un rôle particulier auprès du public accueilli. Son intervention se situe en dehors des actes de la vie quotidienne ce qui ne lui permet pas de mener son rôle de référente de façon complète. Dans la démarche PAP, de nouvelles missions lui sont conférées en lien avec ses compétences et sa fonction (suivi social et administratif). Elle est conviée à chaque réunion PAP où elle rédige un écrit récapitulant la situation du résident concerné (histoire de vie, parcours institutionnel, données administratives, lien avec les mandataires judiciaires, suivi social individualisé).

➤ *Désignation des référents titulaires et suppléants*

Pour faciliter l'organisation, des « couples » de référents titulaires et suppléants ont été créés. Les résidents ont été informés de cette nouvelle modalité d'organisation même si elle demeure encore abstraite. En effet, le recours au référent suppléant se réalise qu'à titre exceptionnel. En cas de besoin, les résidents s'adressent en priorité à leur référent titulaire. Les références sont donc réparties entre les 6 aides-soignants et les 3 AMP/AES équivalant à 4 références en tant que titulaires et 4 références en tant que suppléant.

❖ **Formalisation du temps de travail autour du PAP**

Pour améliorer l'investissement et l'organisation de l'équipe autour du temps de travail effectif voué aux projets personnalisés, la cheffe de service a identifié des créneaux horaires fixes durant lesquels les professionnels peuvent se consacrer au travail autour du PAP.

Les créneaux proposés sont :

Chaque jour de 11h00 à 12h00, de 14h00 à 15h00

Aussi, en fonction des demandes et de l'organisation du service, les professionnels ont la possibilité d'ajuster ces temps de travail consacrés au PAP, en accord avec la cheffe de service.

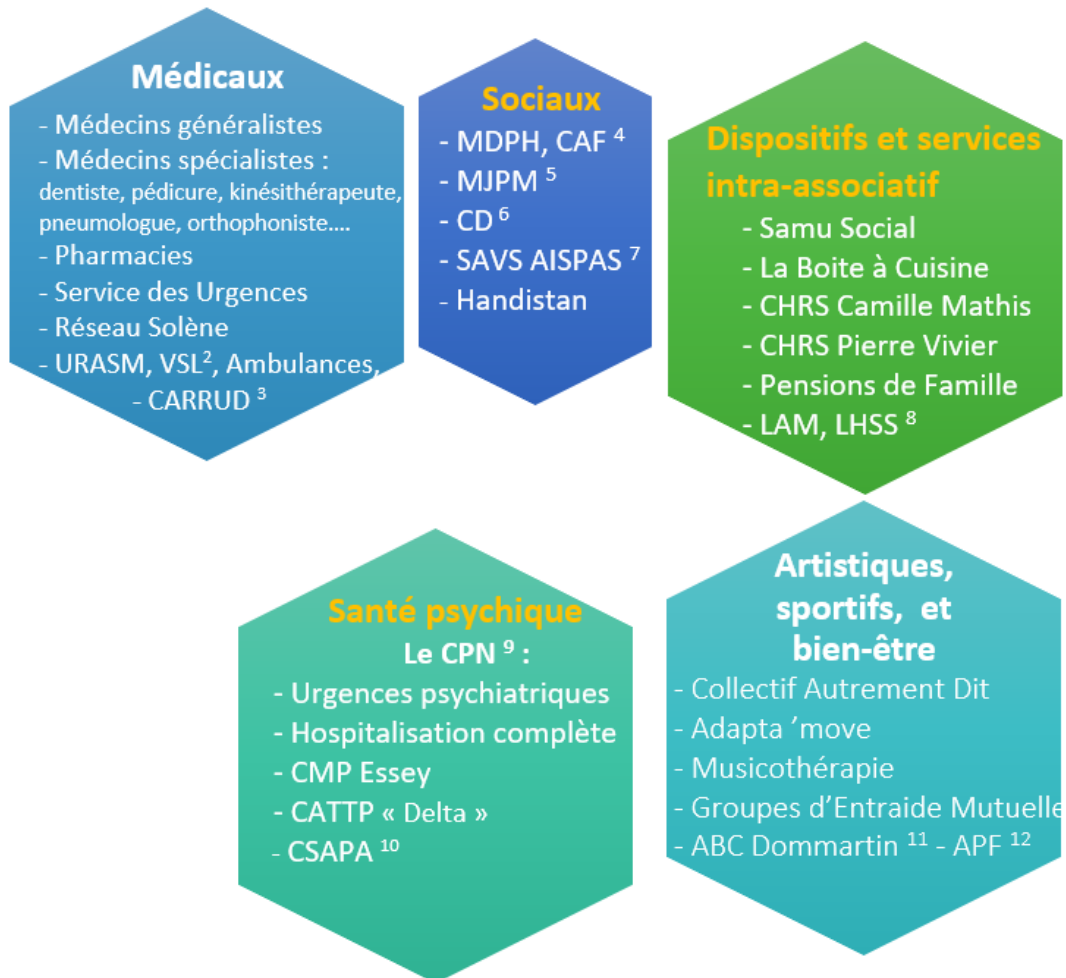
❖ **Bilan**

La mobilisation et l'investissement des professionnels autour du PAP est encore fragile. Les diverses évolutions et la crise sanitaire au sein du service n'ont pas permis d'engager l'équipe pluridisciplinaire dans un travail plus avancé.

Objectifs visés : améliorer le travail collaboratif, réorganiser certaines actions, enrichir l'accompagnement auprès des résidents par des temps d'activités cadrés, par sa participation active à la concrétisation de projets collectifs, ceci dans l'intérêt des besoins et attentes des résidents en vue d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé.

2. Mission en lien avec le travail en partenariat

Les partenaires du FAM



¹ Unité Régionale d'Accueil et de Soins pour Sourds et Malentendants

² Véhicules Sanitaires Légers

³ Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues

⁴ Maison Départementale des Personnes Handicapées – Caisse d'Allocation Familiale

⁵ Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs

⁶ Conseil Départemental

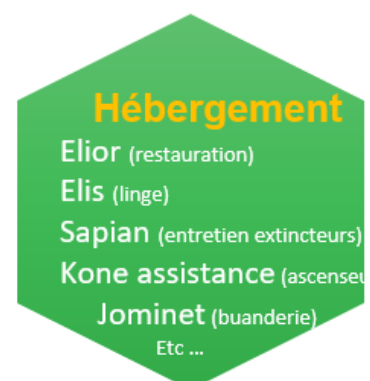
⁷ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale – Aide à l'Insertion Socio Professionnelle et à la Promotion des Adultes Sourds

⁸ Lits d'Accueil Médicalisés, Lits Halte Soins Santé

⁹ Centre Psychothérapique de Nancy

¹⁰ Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

¹¹ Animaux Bénéfiques Compagnons Dommartin (médiation animale)



3.3.2. Animations – Sorties extérieures

Suite à la pandémie COVID 19, des effets négatifs sont constatés sur le comportement des usagers : repli sur soi, agressivité, difficultés à canaliser ses émotions, baisse de moral...

Ces constats ont mené la chargée de parcours à proposer un projet basé sur la médiation animale en lien avec la demande des usagers. Les résidents du FAM, de par leur vécu, sont fragilisés sur le plan social. La médiation animale est un support intéressant et attendu par les usagers.

La chargée de parcours a entrepris des recherches afin de trouver un partenaire proposant une prestation adaptée au public accueilli. Un contact a été établi avec l'association Animaux Bénéfrique Compagnons.

Une rencontre avec la responsable de la **ferme ABC Compagnons** a été organisée le 22 février 2022 à Dommartin les Toul. Visite des locaux, (prise en compte de l'accessibilité PMR), découverte des animaux, un échange sur les modalités d'intervention concrètes, sur le déroulement des séances de médiation animale : prise en compte de la singularité et des particularités de chacun, personnalisation de l'accompagnement, définition d'objectifs adaptés aux besoins et attentes exprimés : objectifs globaux et individuels.

En parallèle, un questionnaire a été proposé aux usagers afin d'évaluer leur adhésion à ce projet. Les résultats sont : 26 personnes sur 32 étaient enthousiastes à l'idée de participer à des séances de médiation animale auprès d'ABC Compagnons.

Une première séance « d'essai » a été organisée jeudi 6 avril 2022 de 10h à 12h, à Dommartin où 6 résidents du FAM ont participé encadré par une aide-soignante et la chargée de parcours.

Un bilan positif est dressé à la suite de cette première séance de médiation animale où la dynamique de groupe fut favorable : respect et tolérance entre pairs, bonnes capacités d'attention, de concentration et implication de chacun. Tous expriment de la satisfaction et un certain bien-être à l'issue de cette séance et aimeraient réitérer l'expérience.

Nous envisageons en 2023, de réitérer cette expérience.

Dans le cadre de l'élaboration et la co-construction des projets personnalisés, la chargée de parcours a développé certains partenariats en lien avec les attentes et demandes des résidents.

❖ Partenariats entrepris dans le cadre des Projets d'Accompagnement Personnalisé

La chargée de parcours a aussi cette mission de « faire le lien » entre le public accueilli et les partenaires. Par sa connaissance des caractéristiques, des besoins et attentes propres à chaque résident, elle propose, accompagne, facilite la rencontre et favorise l'ouverture vers l'extérieur dans le respect des envies et souhaits recueillis dans le cadre du projet personnalisé.

L'association des paralysés de France :

28 avril 2022 : Rencontre organisée à l'Association des Paralysés de France (située rue Mac Mahon à Nancy) : découverte des actions proposées, visite des locaux, rencontre de l'équipe bénévole.

Cet échange a permis d'apporter des éléments d'informations clairs à une résidente du FAM qui souhaitait participer aux actions proposées par l'APF. Elle s'y rend chaque semaine pour partager un moment convivial avec d'autres adhérents autour d'activités choisies et participe au repas à thème organisé mensuellement.

MJC Lorraine (Cours de danse) :

5 mai 2022 : Rencontre de Stéphanie ESSAOUIR, professeure de danse. Elle propose un cours hebdomadaire (jeudi matin) dans les locaux de la MJC Lorraine à Vandœuvre. Ce cours est adapté aux personnes en situation de handicap. Elle s'adapte aux particularités de chacun et permet à

tous d'expérimenter ses capacités corporelles. Elle participe également à l'organisation de spectacles de danse en partenariat avec la MJC Nomade, et dans le cadre des animations estivales lors d'un « Eté chapitô » à Vandoeuvre.

Cette rencontre s'est réalisée à la suite d'une demande émanant d'une résidente qui verbalisait l'envie de pratiquer la danse. Chaque jeudi de 9h30 à 11h30, elle participe assidûment au cours proposé.

Service intra associatif : Atelier couture CHRS Camille Mathis :

31 mai 2022 : découverte et visite de l'atelier couture organisé dans les locaux du CHRS Camille Mathis dépendant de l'ARS, dans le cadre du Projet d'accompagnement Personnalisé d'une résidente du FAM.

L'atelier couture est animé chaque semaine par une bénévole (retraîtée du secteur social et passionné de couture) sous la responsabilité d'une professionnelle du service. Cet espace couture est en accès libre aux dames qui souhaitent en profiter.

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel Delta : (dépendant du CPN)

29 avril 2022 : Visite du CATTD ¹⁰ Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel Delta (situé rue de la Colline à Nancy) porté par le CPN : visite des locaux, découverte des actions proposées, modalités de participation, objectifs personnalisés...

Le CATTP propose, à partir d'une prescription médicale (en provenance d'un CMP), des prises en charge individuelles et groupales, en ateliers thérapeutiques orientés vers l'expression artistique et la communication. C'est un lieu de soins, de prévention et de promotion de la santé.

Ce type d'accompagnement est une porte d'accès à certains résidents accueillis sur le FAM. Une résidente a bénéficié durant quelques mois de ce dispositif.

Maison Départementale des personnes Handicapées :

Le 10 novembre 2022, la MDPH a réuni différents acteurs dans le cadre d'un Groupe Opérationnel de Synthèse pour évoquer la situation complexe d'un résident du FAM.

L'usager souffre d'éthylisme chronique et se met en danger à l'extérieur de l'établissement, interventions fréquentes des forces de l'ordre et des Pompiers et prise en charge quasi quotidienne aux urgences ...

Cette rencontre avait pour objectif de mettre en lien les différents acteurs intervenant autour de cet usager et de proposer des pistes d'accompagnement concrètes.

Cette situation a conduit l'équipe du FAM à faire évoluer ses pratiques en proposant une nouvelle méthode d'accompagnement basée une démarche de réduction des risques et des dommages liés à l'alcool. Cette démarche a été développée par le psychologue au sein des LAM/LHSS. Il participe à l'accompagnement et à la sensibilisation des professionnels du site Pierre vivier.

Les objectifs visés sont : permettre une consommation d'alcool de façon sécurisée, instaurer un dialogue libre autour de la consommation d'alcool, à retrouver un certain pouvoir d'agir face à sa consommation.

¹⁰ Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel : lieu de soin public porté par les hôpitaux spécialisés (ici Centre Psychiatrique de LAXOU)

❖ Visites de structures et dispositifs

Dispositifs intra associatifs

6 mai 2022 : Visite et découverte des 2 nouveaux dispositifs créés au sein de l'association ARS qui ont ouvert en janvier 2022 : Les Logements d'abord et le Village d'insertion.

Les Groupes d'entraide Mutuelle :

La chargée de parcours est allée à la rencontre de divers Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) afin d'identifier les spécificités propres à chacun et pour éventuellement orienter certains résidents, en fonction de leurs besoins.

Les objectifs principaux des GEM sont de rompre l'isolement, de favoriser le lien social et l'entraide entre personnes vulnérables et/ou en situation de handicap autour de temps d'échanges et d'activités librement choisis en valorisant leur pouvoir d'agir.

Groupes d'Entraide Mutuelle		
Nom du GEM	<u>L'Oiseau Lyre</u> 	<u>L'Avenir</u> 
Public accueilli	Personnes en souffrance psychique	Personnes cérébrolésées ou traumatisées crâniennes.
		 Association des Familles de Traumatés Crâniens en Lorraine
Visites et rencontres organisées	25/02/22 : 1^{ère} visite au GEM pour découverte du dispositif , visite des locaux (Chargée de parcours). 02/06/22 : Visite du GEM (Chargée de parcours +1 résident du FAM) 14/06/22 : Invitation du coordinateur du GEM sur le site Pierre Vivier (présentation du dispositif à l'ensemble des résidents et salariés du site)	13/06/22 : 1^{ère} visite : découverte du dispositif, échange avec des adhérents (Chargée de parcours) 07/07/22 : Rencontre organisée avec les adhérents GEM et 4 résidents du FAM au Parc Sainte -Marie. Partage d'un temps convivial autour d'une partie de pétanque.

14 novembre 2022 : Visite FAM « la Maison des Séquoias » à Dormans (51700) dans le cadre d'une recherche pour une résidente.

FAM spécialisé dans l'accueil de personnes présentant un handicap psychique.

Echange avec la cheffe de service sur l'organisation, le fonctionnement de la structure, les modalités d'accueil, visite des locaux, présentation des diverses prestations proposées.

Cela a permis au chargé de parcours de s'inspirer de la façon dont s'organise un autre FAM, d'échanger et partager sur les pratiques professionnelles, les modes d'organisation et d'identifier les modalités et conditions d'accueil pour envisager des orientations futures.

- **Principaux besoins et constats sociaux identifiés**

- Développer leurs potentialités par une stimulation adaptée tout au long de leur existence, maintenir leurs acquis et favoriser leur apprentissage et leur autonomie par des actions socio-éducatives adaptées et un accompagnement dans l'accomplissement de tous les actes de la vie quotidienne ;

- Favoriser leur participation à une vie sociale, culturelle et sportive par des activités adaptées ;
- Porter une attention permanente à toute expression d'une souffrance physique ou psychique ;
- Veiller au développement de leur vie affective et au maintien du lien avec leur famille ou leurs proches ;
- Garantir l'intimité en leur préservant un espace de vie privatif.

① Développer l'esprit créatif de la personne en conjuguant recherche de plaisir, respect de l'engagement et valorisation, en favorisant l'éveil culturel et intellectuel par la mise en place d'activités socioculturelles et sportives adaptées à leur besoin et attente.

- **Ateliers créatifs à thème** (journée, fête) : les différents objectifs : Se détendre. Créer permet de relâcher la pression et de se concentrer sur une activité qui intéresse l'utilisateur. Les **activités artistiques, contribuent aussi au bien-être physique et moral des usagers**. Les activités manuelles et artistiques peuvent participer au maintien des **capacités cognitives, à la concentration ainsi qu'à la coordination gestuelles**.

Nombre d'ateliers créatifs dans le cadre des fêtes annuelles pour la décoration du service : 5 (fête de printemps, fête de l'amitié, barbecue, fête de l'automne, fêtes de fin d'année)

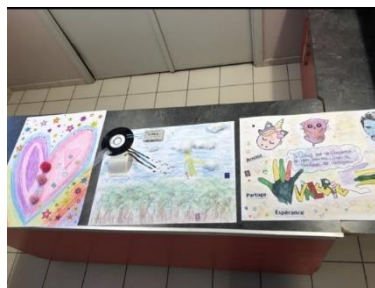
Nombre de résidents concernés par la préparation : variable environ 5 résidents par séance



- **Mur d'expression** créé au mois d'Octobre 2022, ce mur d'expression avait pour but de réunir les deux services (FAM/CHRS), en vue de créer une cohésion, de la communication, dans un but commun : présenter une œuvre ensemble, réalisée, pour être apposée dans un espace de circulation du site Pierre VIVIER, apportant de la joie et des couleurs dans le couloir le plus emprunté du service.

Nombre d'ateliers : 2

Nombre de résidents concernés : 16



- **Activité dessin et peinture**: méthode visant à utiliser le potentiel d'expression artistique et la créativité d'une personne Cette activité est à chaque fois un grand succès.

Nombre d'activités : 18

Nombre de résidents : 2 à 10 résidents par séance.



- **Film débats** qui permettent d'aborder des sujets de société, facilitant l'expression des points de vue, dans un espace accompagné.

Nombre d'ateliers : 18

Nombre de résidents : environ 10 à 15

- **Musique**, karaoké, danse : les résidents apprécient ces moments musicaux.

Nombre d'atelier : 12

Nombre de résidents : 15

- **Atelier photo** : thème abordé : le lâcher prise. Le sentiment d'identité s'origine dès la naissance. On se construit peu à peu une représentation de soi notamment par l'image que nous renvoie autrui, mais également par la perception de notre reflet dans le miroir. Mais les années passent et pour certains usagers, la confrontation au miroir est de plus en plus délicate. L'objectif principal était de valoriser les résidents, de renforcer leur sentiment d'identité. Un autre atelier plus « humoristique » a été également apprécié des usagers. Ces ateliers ont permis de leur renvoyer une image positive d'eux-mêmes par le biais de la photographie. A leur demande, les photographies ont été affichées, aux regards de tous, dans un des couloirs passant, créent de nombreuses réactions et interactions positives.

Nombre de séance : 1

Nombre de résidents : 29



- **Piscine** : Deux ateliers découverte

Nombre de résidents : 4

- **Sortie aquarium** : Les usagers, par groupe de 6 personnes, ont participé à des visites de l'aquarium muséum. Cette sortie est particulièrement appréciée des résidents.
Sorties individuelles personnalisées.
- **Cosmic jump** : parcours trampoline dans un espace extérieur. Un des usagers est principalement concerné, cette activité l'aide à se canaliser dans un endroit ludique.
- **Médiathèque NANCY** (en collaboration avec le service LAM/LHSS) : Sorties proposées à l'ensemble des usagers du FAM. Malheureusement, peu d'attrait pour cette sortie. Elle ne concernera qu'un seul usager.

② Favoriser la confiance en soi, l'image de soi.

- **Salon osiris** : les soins d'hygiène (ongles, sourcils, moustache, épilation, rasage.), avec la possibilité d'un bain détente ont été proposés quotidiennement aux résidents. Permet de travailler sur l'estime et l'image de soi, tout en offrant un moment de bien être, de détente et de relaxation.

2 séances/ semaine

- **Accompagnements individuels au quotidien**

Vêtue, coiffeur et esthéticienne : ces accompagnements, individuels, participent à la valorisation de la personne, de lui redonner confiance.

- **Atelier les « entendeurs de voix »** : groupe de paroles permettant aux entendeurs de voix de se rencontrer et de partager leurs expériences à-propos de leur maladie, un des usagers bénéficie de cet accompagnement. Il s'est avéré que cet atelier a eu des effets bénéfiques sur l'usager, lui permettant de se confronter à d'autres personnes à la pathologie similaire à la sienne, une meilleure compréhension de sa maladie, une aisance à l'oral ainsi qu'une appréhension de l'extérieur et un sens du groupe encore inconnu pour lui.

③ Assurer le bien-être de la personne, son confort dans l'activité d'un cadre épanouissant et dans un environnement sécurisant.

Concerts sur site :

Deux concerts Rock ont été organisés sur le site.

Nous avons accueilli le groupe Nor'Est en plein air le 11 Juin 2022 et le groupe Double Scotch le 26 Novembre 2022 en salle d'animation mobilisant **une cinquantaine de résidents du site Pierre VIVIER.**

Les résidents des différents services apprécient tout particulièrement cette dernière étant associée à certaines périodes de leur parcours de vie.



- **Célébration de « La journée mondiale du Pain » :**

Le 17 Octobre 2022 nous avons fêté « La Journée Mondiale du Pain ».

En collaboration avec la Boulangerie La Huche de Tomblaine **deux résidents** ont pu choisir les différents pains qu'ils souhaitaient goûter. Un travail en amont a été fait afin de faire découvrir les multiples farines et leurs qualités nutritionnelles.

Réel succès gustatif pour le Pain Nordique mais également pour le Pain aux Céréales et le Pain Complet.

La présentation ainsi que la décoration ont été réalisées par les résidents eux-mêmes.



- **Produits locaux :**

Un projet Produits locaux a vu le jour au mois de novembre 2022. Ce projet est né d'une réflexion d'un résident qui souhaitait que des produits de meilleure qualité soient servis à la collation de l'après-midi. Lors des sorties dans les Vosges les résidents ont eu l'occasion de déguster des jus de fruits frais. Ce résident est référent du projet. Nous travaillons donc avec « La Ferme des Fruitières » à Seichamps où une dégustation de différentes variétés de pommes a été mise en place, suivi d'achat de jus de fruits. Les objectifs sont de permettre aux résidents de découvrir les richesses locales, de sensibiliser au recyclage et de travailler sur les valeurs nutritionnelles en collaboration avec la Chargée de Prévention en Santé.



En parallèle nous avons dégusté des madeleines à « La boîte à madeleines » à Commercy ainsi qu'à Liverdun. **Quatre visites avec la participation de huit résidents** ont été initiées.

Petit déjeuner équilibré avec Adapta Move

Un petit déjeuner équilibré a été proposé avec le prestataire Adapta Move le 13 Novembre 2022 afin de promouvoir l'activité physique au sein du Pôle CHRS et Santé.

Ce moment de convivialité a mobilisé **15 résidents**.



- **Fête foraine :** Projet réalisé à l'échelle du site, en collaboration avec la ville de Nancy, l'action ayant pour but de donner accès gratuitement aux manèges de la fête foraine de la ville.



- **Concert** : Mobilisation d'artistes pour des concerts sur site.

Nombre de résidents : l'ensemble des résidents

- **Coupe du monde 2022** : Mise en place d'une fan zone dès les huitièmes de finales : usagers, supporters et passionnés, ont pu assister à la diffusion en collectivité.



- **Séance compagnie des ânes à Eulmont** : est une association de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.
- **Anniversaire** : Les anniversaires ont été organisés en réponse aux demandes des résidents.



④ Encourager l'exercice progressif de la citoyenneté :

- Activités touchant l'ensemble du site :

Exercice du droit à la citoyenneté :

Dans le mouvement de la réforme du 23 mars 2019, rétablissant le droit de vote des Majeurs protégés, deux professionnels ont accompagné les personnes vivant au Foyer d'Accueil Médicalisé Pierre Vivier dans l'exercice de leurs droits citoyens.

Lors du premier tour des élections législatives (12 juin 2022), **quatre personnes** ont ainsi pu faire participer aux élections.



- L'après-midi s'est terminé par un verre en terrasse pour le plaisir de tous !



- **GEPI** : réélection cette année du président GEPI et du secrétaire (définition et différentes actions décrites plus bas).
- **Culte** : Pèlerinage à Lourdes pour un résident, respect des temps de prière, en ce sens, adaptabilité de la prise des Rendez-vous médicaux, des animations. Accompagnement lors de la période Ramadan : souplesse quant aux obligations horaires institutionnelles des temps de repas.

- **Accompagnement au deuil** : comprenant l'écoute de leur peine, l'accompagnement aux obsèques, accompagnement toute l'année pour recueillement sur les tombes de leur proche. Cette année fut chargée en émotions pour les usagers, qui ont dû faire face à la perte de deux résidents. Relai par le psychologue du FAM.
- **Recréer du lien/ entretenir le lien entre les usagers et leur famille** : Il est possible pour les usagers de partir en séjour famille. Une aide est apportée quant à la rédaction de certains courriers pour les usagers préférant la correspondance épistolaire, et les nouvelles technologies sont à dispositions pour des contacts en visio.

⑤ **Intervenants extérieurs / activités extérieures** :

Qui ont pu être mobilisés ponctuellement

- Atelier théâtre ;
 - GEM ;
 - Atelier couture, à Camille Mathis ;
 - APF, association des paralysés de France, depuis le 28 Avril ;
 - Danse ;
 - Ateliers Delta ;
 - Scrabble ;
 - Tennis de table.
- **Musicothérapie** : un atelier mis en place, sur site, depuis le 8 avril : Elle se définit comme l'utilisation efficace de la musique et des éléments musicaux par un musicothérapeute diplômé pour promouvoir, maintenir, restaurer la santé mentale, physique, émotionnelle et spirituelle. Un atelier est proposé tous les mardis.
 - **Adapta Move** : Depuis le 4 Février 2021 un partenariat avec le prestataire Adapta Move, a pour objectif de répondre au maintien de l'autonomie par la pratique d'activités physiques adaptées (APA) accessible à tous, les intervenants sont spécifiquement formés à la prise en charge de patients porteurs de maladies chroniques ou de séquelles de traumatisme. ADAPTA'MOVE propose aux usagers une mise en jeu du corps par le mouvement en utilisant des outils variés. Un espace cardio-training constitué de divers ergomètres ainsi qu'un espace de musculation sont à disposition sur le lieu d'accueil. Les usagers sont également amenés à accéder à une pratique du sport différente, en utilisant d'autres activités physiques comme par exemple : le hockey, le golf, les sports de disques volants, des exercices avec ballon, des parcours moteurs... Un groupe stable de 4 usagers se rendent ainsi tous les mardis sur le site d'Adapta Move.

Afin d'être accessible au plus grand nombre, le prestataire se rend sur nos locaux tous les vendredis matin, permettant ainsi un accès à tous les usagers, avec un certain turn over, en fonction des activités proposées.



- **Objectif 2023 :**

Balnéo : 4 professionnels du FAM formés sur 2 jours au mois de mai 2022.

Cuisine thérapeutique : reprise post COVID. Adaptation de la cuisine dédiée.

3.3.3. Suivi social individuel

Introduction

Le projet de vie de chaque résident doit faire l'objet d'un questionnement pluridisciplinaire au sein de l'équipe du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), accompagné par un travail coopératif des différents corps de métier ainsi que les partenaires. Les mandataires judiciaires représentent nos coopérants privilégiés. Le travail avec les autres partenaires est indispensable et se met en place en fonction des projets de vie et des objectifs d'accompagnement.

Le travail en équipe pluridisciplinaire permet à l'assistante sociale un partage de points de vue, de pratiques professionnelles afin d'analyser les situations individuelles de manière globale.

Le suivi social sera illustré par deux études de cas :

- La situation d'un résident en accueil permanent ;
- La situation d'un résident en accueil temporaire (de 26 jours).

Tableau présentant les types de mesures de protection et leur nombre ainsi que les mandataires judiciaires :

Type de mesure	2022	2021
	Nombre	Nombre
Curatelle renforcée	10	12
Tutelle	21	22
Personne sans protection	8	7
TOTAL	39	41

Mandataire	2022	2021
	Nombre	Nombre
UDAF	22	24
UTML	4	5
Privé	3	3
Service MJPM du CPN	1	1
Association Tutélaire des Vosges	1	1
TOTAL	31	34

Etude de cas d'un résident en accueil permanent

- *Anamnèse*

Monsieur X. a 66 ans, il est d'origine étrangère et vit en France depuis une vingtaine d'années. Il a été marié et a plusieurs enfants avec lesquels il n'a pas de contacts. Sa famille est absente de sa vie.

Il a intégré le Foyer d'Accueil Médicalisé Pierre Vivier en accueil permanent en 2016, il a réalisé un accueil temporaire quelques mois auparavant. Il a été orienté par le service Lits Haltes Soins Santé du site Pierre Vivier suite à une hospitalisation et à une dégradation de son état général.

Avant cette orientation, Monsieur alternait des périodes de vie à la rue et des séjours aux urgences pour alcoolisations massives et état d'incurie.

Monsieur s'investit peu sur la vie de la structure, il sort et s'alcoolise quotidiennement.

- *Evaluation de l'équipe du FAM Pierre Vivier*

Monsieur X. a des douleurs permanentes suite à des chutes et à des fractures fréquentes. De ce fait, il devient de plus en plus dépendant et les gestes de la vie quotidienne, comme s'habiller, deviennent plus difficiles à effectuer pour lui.

Monsieur a très peu de contacts avec les autres résidents et les seules activités auxquelles il participe volontiers sont les ateliers de cuisine thérapeutique. Le résident a besoin d'être stimulé pour les gestes du quotidien. Il a également besoin d'être soutenu dans ses efforts pour gérer ses consommations d'alcool et accompagné dans une démarche de soins.

- *Propositions d'objectifs d'accompagnement*

- Organiser régulièrement des ateliers de cuisine thérapeutique
- L'accompagner dans ses démarches administratives afin d'avoir un prénom
- Être aidé dans l'entretien et le rangement de sa chambre
- Porter des vêtements en bon état, propres et repassés
- Améliorer son état de santé

Sur l'année 2022, Monsieur X. a effectué deux ateliers de cuisine lors desquels il a convié essentiellement des professionnels. Les démarches pour avoir un prénom ont été réalisées avec son mandataire judiciaire, Monsieur a officiellement un prénom.

Depuis quelques mois, Monsieur est dans une démarche de Réduction Des Risques et des Dommages (RDRD) liée à sa consommation d'alcool, démarche portée par un projet du site Pierre VIVIER. Cette démarche RDRD a pour objectifs de l'aider à améliorer sa santé, de limiter ses mises en danger à l'extérieur et de recréer du lien entre lui et les professionnels du FAM.

Etude de cas d'un accueil temporaire :

L'objectif d'une prise en charge en accueil temporaire est défini avec la personne et le service demandeur. Il comprend une période d'évaluation qui permet de mesurer la compatibilité entre la demande de la personne et l'offre de prise en charge du FAM Pierre Vivier. Il s'agit aussi de mesurer les besoins exprimés par la personne et sa capacité d'adaptation à la structure et au public accueilli.

- *Anamnèse*

Monsieur Y. a 49 ans, nous n'avons que peu d'informations sur son parcours de vie. Il est en contact avec ses enfants et sa mère. Quelques années auparavant, il vivait en errance, était hébergé chez des amis, dans des squats ou dans la rue. Il s'alcoolisait massivement, cela a entraîné pour lui des problèmes de santé, des problèmes cognitifs. Actuellement, Monsieur est sevré et ne consomme plus du tout d'alcool. A ce jour, il est accueilli en famille d'accueil. Son accueil temporaire a lieu lors des congés d'été de son accueillante.

- *Evaluation du demandeur (famille d'accueil)*

Monsieur a des problèmes de mémoire. Il oublie ce qu'il a fait d'une journée à l'autre, peut ne plus se souvenir de l'emplacement de sa chambre et peut chercher à sortir de la structure pour aller voir sa mère. Il est capable d'effectuer la plupart des actes de la vie quotidienne, à condition de le stimuler et de le surveiller. Il a bon appétit et a parfois besoin d'avoir une limite sur la quantité de nourriture qui lui est donnée.

- *Proposition d'objectifs d'accompagnement*
 - Répondre aux demandes et aux besoins de Monsieur
 - Maintenir son niveau d'autonomie

Lors de son accueil temporaire, l'assistante sociale du service a réalisé les démarches avec lui et son mandataire judiciaire (demande d'aide sociale aux frais d'hébergement, lecture et signature du contrat de séjour, etc....).

Monsieur s'est rapidement adapté à la vie en collectivité et il a apprécié les activités proposées à l'extérieur (pique-nique, repas au restaurant). Il aime également rester seul dans sa chambre pour regarder la télévision. Il ne fait pas de demande de lui-même, les travailleurs sociaux doivent aller à sa rencontre et faire des propositions. Il est resté cordial avec les autres résidents, sans chercher à échanger avec eux.

Conclusion

Avant d'émettre des préconisations de prise en charge pour une personne, le travailleur social de suivi prendra toujours en compte la personne à travers ses contraintes, ses aspirations, sa dignité, le cadre législatif existant et les conséquences des décisions qui seront prises. Il prendra également en considération l'évaluation et l'analyse des professionnels de l'équipe médico-sociale et des partenaires.

L'accompagnement d'un résident, pour le travailleur social, s'accompagne d'échanges avec la personne, l'équipe, les mandataires judiciaires et les autres partenaires. Il envisage, avec l'ensemble de ces personnes, les accompagnements dans le respect de la personne concernée et, avec elle. Il est indispensable d'évoluer, avec le résident, dans un cadre relationnel et collectif.

Face à un public qui a souvent eu le sentiment d'être laissé pour compte, invisible dans l'environnement et la société, une remise en confiance et une image de soi positive passent par l'inclusion et l'implication de chacun des intervenants dans le projet de vie.

La coopération avec les référents, notamment les mandataires à la protection des majeurs qui ont un rôle décisionnaire majeur, est nécessaire.

3.3.4. Bilan du Groupe d'expression et de participation institutionnelle FAM

Le Conseil de la Vie Sociale institué par l'article L311-16 du CASF, est une structure permettant l'expression du résident et sa participation à la vie de l'établissement. Outil de démocratie participative, grâce à des réunions d'au moins trois fois dans l'année, il permet le dialogue entre les personnes accueillies et les professionnels. Le CVS depuis 2020 maintenant s'est renommé GEPI. (Groupe Expression et de Participation Institutionnelle). Le GEPI est un outil mis en place pour accompagner les personnes accompagnées dans l'expression de leur vécu en tant que résident au sein du FAM Pierre Vivier. Le GEPI a pour vocation de remplacer l'instance CVS actuellement perçue comme trop rigide dans son fonctionnement au regard des fragilités du public accueilli.

Ce groupe donne son avis et peut émettre des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement, notamment sur :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne. Les activités, l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques. Les projets de travaux et d'équipements. La nature et le prix des services rendus, L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants. La bientraitance et les moyens de la promouvoir, Et toutes modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge.
- Il peut également émettre des propositions concernant toutes les questions relevant de la citoyenneté, de l'appartenance des résidents à leur quartier, à leur ville, à la société : accès à la culture, aux loisirs et à la vie citoyenne.

Ce groupe d'expression et de participation institutionnelle vise une asymétrie en faveur des résidents et de leur expression. Il se compose de : 4 résidents volontaires qui représenteront les personnes accueillies par réunion GEPI (ces volontaires peuvent varier d'une réunion GEPI à l'autre), en moyenne 2 professionnels du FAM Pierre Vivier. 1 représentant des administrateurs : Mme Jollain/ Mme Jochem ainsi que toute personne accueillie au FAM souhaitant participer au groupe d'expression.

3.3.5. Santé publique FAM

La santé publique est la discipline qui permet de prévenir la maladie, de prolonger la vie et d'améliorer la santé des individus (physique, mentale et sociale) par le moyen d'une ou plusieurs actions individuelles ou collectives¹¹.

Au sein de l'ARS (Accueil et Réinsertion Sociale), cela se traduit par l'action au quotidien des professionnels médico-sociaux en termes de soins apportés aux usagers et d'accompagnement social. La chargé(e) de prévention et promotion de la santé intervient de manière complémentaire auprès des usagers.

Cela se traduit par trois objectifs principaux au sein des services médico-sociaux (LHSS, LAM, ACT et FAM) :

- Sensibiliser les professionnels médico-sociaux et les usagers sur l'importance de la santé publique
- Réaliser des actions en prévention et promotion de la santé auprès des usagers
- Mettre en place un espace « prévention santé »

Pour l'année 2022, trois missions principales ont été demandées :

- Un volet d'action sur « l'alimentation » : tout au long de l'année prévoir des actions quotidiennes autour de l'alimentation
 - De la prévention du cancer colorectal : mission demandée par l'ARS (Agence Régionale de la Santé)
 - De la prévention du cancer du sein
- **Sensibiliser les professionnels médico-sociaux et les usagers sur l'importance de la santé publique :**
 - Sensibiliser les professionnels médico-sociaux :
 1. Conception d'une vidéo à l'intention des professionnels médico-sociaux afin de partager les enjeux liés à la santé publique et son action quotidienne.
 2. Réalisation de questionnaires à destination des professionnels médico-sociaux pour identifier les thématiques prioritaires à aborder au sein de la structure.

En voici la synthèse des résultats :

- Quantitativement la majorité des professionnels ayant répondu sont issus du service LAM.

¹¹ [Tout savoir sur la santé publique \(infirmiers.com\)](https://www.infirmiers.com/)

- Sur 41 professionnels médico-sociaux (LAM, ACT, LHSS et FAM), 19 réponses ont été collectées soit 46% des professionnels. La majorité ayant répondu sont les infirmiers.
 - Parmi les thématiques citées, les professionnels estiment que la consommation addictive et l'hygiène sont des thèmes prioritaires pour les usagers du site.
 - L'hygiène, la consommation addictive et l'alimentation sont les thèmes régulièrement abordés auprès des usagers par les professionnels.
 - Pour les professionnels, les moyens à mettre en œuvre afin que les usagers du site adhèrent aux actions mises en place sont essentiellement : « l'accompagnement et/ou l'approche individuelle et collectif.ve » ; « permettre aux usagers d'être acteur des actions » ; « permettre l'accès au dialogue et communiquer de manière adaptée » ; « la construction d'un espace bien-être et relaxation ».
 - Selon les professionnels, ce qui préoccupe le plus les usagers est principalement la consommation d'alcool et de substances. Mais il y a également : leur santé en générale, la qualité de la nourriture et le sommeil, les projets d'avenir, leurs propres bien-être, la précarité et les relations avec les autres.
 - 17 des 19 professionnels répondants sont intéressés.es pour participer à l'élaboration des futures actions auprès des usagers.
3. Implication des professionnels médico-sociaux volontaires et disponibles dans la réalisation des différents ateliers proposés au sein de la structure.
- Sensibiliser les usagers :
1. Réalisation de questionnaires à destination des usagers pour identifier les thématiques prioritaires à aborder au sein de la structure.

En voici la synthèse des résultats, pour le FAM :

		FAM
Nombre de répondants		16/32 (50%)
Homme		10
Femme		3
Inconnu		3
Age		34-76
En ce moment ma santé physique est :		
	Très Bonne	5
	Bonne	6
	Moyenne	4
	Mauvaise	1
	Très Mauvaise	0
	Nombre de répondants	16
En ce moment ma santé mentale est :		
	Très Bonne	5
	Bonne	7
	Moyenne	4
	Mauvaise	0
	Très Mauvaise	0
	Nombre de répondants	16
Le thème santé sur lequel j'aimerais avoir des informations est :		
	Alimentation	5
	AP	3
	Protection MI	4
	Sommeil	4
	Hygiène corporelle	3
	Bucco-dentaire	4
	Sexualité	1
	Autres	0
	Nombre de répondants	9/16 (56%)

2. Présentation de la chargé(e) de prévention auprès des usagers lors des premiers ateliers.
3. Echanges dynamique entre usagers et professionnels autour de différents thèmes en santé abordés lors des ateliers :
 - Echanges autour de l'importance de la prévention contre une maladie.
 - Echanges autour de l'hygiène de vie pour améliorer le quotidien et la santé globale.

- **Réaliser des actions en prévention et promotion de la santé auprès des usagers**

A la suite de l'élaboration du diagnostic auprès des professionnels médico-sociaux et des usagers, une proposition de hiérarchisation des thématiques a été faite. L'objectif étant de permettre la mise en place d'action en prévention et promotion de la santé répondant aux attentes des usagers et des professionnels de la structure :

1. Alimentation : Il est vrai que l'alimentation est un sujet prioritaire pour les usagers du site Pierre Vivier, mais c'est également une demande formulée par la direction.
2. Sommeil : Le sommeil est un paramètre important pour les usagers, principalement ceux des ACT.
3. Activité Physique : La thématique de l'activité physique est régulièrement abordée avec les usagers au sein de la structure (sport deux fois par semaine). Il est alors avantageux de continuer sur cette lancée pour permettre aux usagers de rester actifs.
4. Hygiène : La notion d'hygiène sera envisagée sous l'angle de « l'image de soi et l'estime de soi ». Principalement évoqué par les professionnels, il ne reste néanmoins un sujet important pour le quotidien des usagers.
5. Consommation Addictive : Mentionné auprès des professionnels, ce thème fait partie du quotidien des usagers de la structure (alcool, tabac, drogue).
6. Autres : protection des maladies infectieuses, santé bucco-dentaire, sexualité

→ Voici les objectifs ressortant du diagnostic :

Objectif Général sur l'année 2022-2023 :

Sur l'année 2022-2023, accompagner les usagers de l'ARS pôle médico-social vers une amélioration de leur santé physique, mentale et sociale en favorisant l'autonomie.

Objectifs Secondaires sur l'année 2022-2023 :

Favoriser l'acquisition d'habitude alimentaire saine auprès des usagers de l'ARS pôle médico-social.

Développer l'appropriation de comportements favorables à une bonne hygiène de vie auprès des usagers de l'ARS pôle médico-social.

Enrichir les connaissances des usagers sur les pratiques favorables à un sommeil de bonne qualité au sein de l'ARS pôle médico-social.

Renforcer la pratique régulière d'activité physique auprès des usagers de l'ARS pôle médico-social.

Permettre l'apprentissage d'attitudes favorables à une bonne hygiène corporelle auprès des usagers de l'ARS pôle médico-social

Lutter contre les raisonnements défavorables à la construction d'une image de soi équilibrée des usagers de l'ARS pôle médico-social.

Encourager la réduction de consommation des substances addictives auprès des usagers de l'ARS pôle médico-social.

Renforcer les liens sociaux entre les usagers et les professionnels de l'ARS pôle médico-social.

→ Les ateliers mis en place au sein du service FAM

Thème abordé	Nombre d'atelier réalisé	Lieu	Nombre d'utilisateur présent	Nombre de professionnels impliqués autre que la chargée de prévention	Aspect de la santé abordé	Objectif(s)
Cancer colorectal (Mars Bleu)	1	Réfectoire LHSS	0	1	Santé physique (cancer colorectal)	Améliorer les connaissances des résidents à propos du cancer colorectal
	2	Extérieur du site Pierre Vivier	2	2		Lutter contre les facteurs de risques du cancer colorectal liés à l'alimentation et l'activité physique.
	3	Kit de dépistage	5 kits de dépistage ont été mis à disposition au sein du FAM et tous les kits ont été utilisés.	/	Santé sociale (temps d'interaction entre usagers et professionnels)	Réaliser auprès des résidents concernés une campagne de dépistage du cancer colorectal.
Alimentation	1	Salle d'animation du FAM	7	1	Santé physique (alimentation équilibrée)	Favoriser l'acquisition d'habitude alimentaire saine auprès des usagers de l'ARS pôle médico-social.
	2	Réfectoire du LAM	1	1	Santé sociale (temps d'interaction entre usagers et professionnels)	Développer l'appropriation de comportements favorables à une bonne hygiène de vie auprès des usagers de l'ARS pôle médico-social.
Sortie variée en extérieur	1	Son et lumière Place Stanislas	1	1	Santé sociale (temps d'interaction entre usagers et professionnels)	Renforcer les liens sociaux entre les usagers et les professionnels de l'ARS pôle médico-social.

Cancer du sein (Octobre Rose)	1	Décora tion Salle d'animation du FAM	3	1	Santé physique (cancer du sein)	Renforcer les liens sociaux entre les usagers et les professionnels de l'ARS pôle médico-social.
	2	Atelier ICL Palais du gouverneur Ville de Nancy	1	/	Santé sociale (temps d'interaction entre usagers et professionnels)	Encourager les usagers du pôle médico-social à prendre part à la campagne de sensibilisation du cancer du sein.
	3	Marathon Ville de Nancy	1	3		Favoriser la pratique d'activité physique pendant la campagne de sensibilisation du cancer du sein.
	4	Atelier Réfectoire du LHSS	0	1		Améliorer auprès des résidents les connaissances sur les symptômes, les causes et les traitements du cancer du sein.
Hygiène	1	Réfectoire LHSS	2	1	Santé physique (hygiène de vie et corporelle) Santé sociale (temps d'interaction entre usagers et professionnels) Santé mentale (influence de l'hygiène sur l'estime de soi)	Développer l'appropriation de comportements favorables à une bonne hygiène de vie auprès des usagers de l'ARS pôle médico-social. Permettre l'apprentissage d'attitudes favorables à une bonne hygiène corporelle auprès des usagers de l'ARS pôle médico-social. Lutter contre les raisonnements défavorables à la construction d'une image de soi équilibrée des usagers de l'ARS pôle médico-social.

Moi(s) sans tabac	1	Réfectoire LHSS	1	1		Développer l'appropriation de comportements favorables à une bonne hygiène de vie auprès des usagers de l'ARS pôle médico-social.
	2	Kit d'aide à l'arrêt du tabac	Mise à disposition au sein du FAM	/		Améliorer auprès des usagers de l'ARS pôle médico-social, les connaissances sur les conséquences des substances addictives psychoactives. Favoriser l'acquisition de comportements favorables à la réduction de consommation de substances addictives, chez les usagers de l'ARS pôle médico-social.

La mobilisation des usagers, pour la réalisation d'ateliers autour de la santé, est un défi fréquent. Certains ateliers ont été reportés ou annulés par manque d'utilisateur présent.

- **Mettre en place un espace « prévention santé »**

L'espace prévention santé a été aménagé.

- **Objectifs 2023 :**

- Continuer la mise en place d'ateliers afin de répondre aux objectifs ressortant du diagnostic.
- Renforcer la sensibilisation des professionnels médico-sociaux et des usagers sur l'importance de la santé publique.

3.4. La formation des professionnels

Métier	Détails	Durée	Durée par métier
AES/AMP	CREAI INTRA : Actualisation&rédaction du Projet établissement FAM	38,5	71,5
	CREAI: Optimiser les écrits professionnels	12	
	CREAI: S'approprier les nomenclatures SERAFIN. Enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles	10	
	IN SITU: Sécurité et incendie	4	
	IN SITU: Gestes et Postures	7	
Agent de service	IN SITU: Gestes et Postures	7	7
AS	Accompagnement à la santé et parcours de soin de la personne en situation de handicap	6	131,5
	AFGSU: N2, Initiale	21	
	Coef continu : développer la confiance en soi par l'estime de soi dans l'accompagnement socio-professionnel	14	
	CREAI INTRA : Actualisation&rédaction du Projet établissement FAM	38,5	
	CREAI: Accompagnement à la fin de vie	6	
	CREAI: Prévention et gestion des comportements-problèmes	12	
	CREAI: S'approprier les nomenclatures SERAFIN. Enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles	10	
	CREAI:Accompagnement à la santé et parcours de soin de la personne en situation de handicap	6	
	IN SITU: Sécurité et incendie	4	
	IN SITU: Gestes et Postures	7	
	PAARI-RDR: Visite établissement ITHAQUE Strasbourg	7	
CdS	AirLiquide: Formation à l'administration de MEOPA	3	140
	CREAI INTRA : Actualisation&rédaction du Projet établissement FAM	38,5	
	CREAI: De la transformation de l'offre à l'évolution des pratiques	6	
	CREAI: Manager au sein d'une équipe apprenante	12	
	CREAI: Questionnaire de satisfaction	14	
	CREAI: S'approprier les nomenclatures SERAFIN. Enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles	10	
	AFNOR COMPETENCES: Action Management OBLIGATOIRE	21	
	IN SITU: Sécurité et incendie	4	
	Pulsy, télémedecine (demie journée)	4	
	BT EST: Excel niveau 1	7	
	AirLiquide: Formation à l'administration de MEOPA	3	
	CREAI: Manager au sein d'une équipe apprenante	12	
	SIAO	3,5	
	Via Trajectoire : module Personne en situation de Handicap	2	

CdS de Collectivité	AFNOR COMPETENCES: Action Management OBLIGATOIRE	21	33
	CREAI: Manager au sein d'une équipe apprenante	12	
chargé de parcours	CREAI: Optimiser les écrits professionnels	12	92,5
	CREAI INTRA : Actualisation&rédaction du Projet établissement FAM	38,5	
	IRTS: VAE Moniteur Educateur	42	
Directrice	AFNOR COMPETENCES: Action Management OBLIGATOIRE	21	65,5
	CREAI INTRA : Actualisation&rédaction du Projet établissement FAM	38,5	
	CREAI: De la transformation de l'offre à l'évolution des pratiques	6	
IDE	AirLiquide: Formation à l'administration de MEOPA	3	82,5
	CREAI INTRA : Actualisation&rédaction du Projet établissement FAM	38,5	
	CREAI: S'approprier les nomenclatures SERAFIN. Enjeux méthodologiques et correspondances avec les pratiques professionnelles	10	
	GERFI+: les pathologies de la grande précarité	21	
	Pulsy, télémedecine	4	
	IN SITU: Gestes et Postures	6	
IDEC	AirLiquide: Formation à l'administration de MEOPA	3	48
	CREAI: Coordination d'équipe / d'unité (2022)	12	
	Pulsy, télémedecine (demie journée)	4	
	SOS Hepatites: Utilisation des TROD VHC, TROD VHB et des TROD VIH 1 et 2	22	
	PAARI-RDR: Visite établissement ITHAQUE Strasbourg	7	
Psychologue	AFPRO: Les techniques d'animation de groupe	2	76,5
	CREAI IDF: des soins pénalement ordonnés (journée complete, visio)	7	
	CREAI INTRA : Actualisation&rédaction du Projet établissement FAM	38,5	
	CRIAVS de Lorraine: Les adultes auteurs de violences sexuelles	14	
	IN SITU: Sécurité et incendie	4	
	OMS: Santé mentale, rétablissement et inclusion	7	
	Webinaire Handicap&sans-abrisme	2	
	Webinaire: RGPD	2	
TS	Coef continu : développer la confiance en soi par l'estime de soi dans l'accompagnement socio-professionnel	14	69,5
	CREAI INTRA : Actualisation&rédaction du Projet établissement FAM	38,5	
	CREAI: Questionnaire de satisfaction	14	
	Via Trajectoire : module Personne en situation de Handicap	3	
Médecin	CREAI INTRA : Actualisation&rédaction du Projet établissement FAM	38,5	
	IN SITU: Sécurité et incendie	4	
Total en heures			817,5

4. CONCLUSION

Nous constatons que les usagers trouvent au sein de services médicosociaux du pôle un espace qui s'adapte aux spécificités des personnes ayant vécu à la rue, atteintes de pathologies plus ou moins chroniques, souvent en situation de consommations actives ou passées de substances diverses, et

atteints de maladies psychiques, ou de troubles du comportement, que la vie à la rue et leur propre histoire de vie, a majoré.

Accompagner le projet de vie des usagers, c'est aussi s'ouvrir aux partenaires, afin de pouvoir trouver d'autres espaces qui répondent également aux aspirations des usagers. La vie au sein d'une institution n'est pas toujours souhaitée et souhaitable. Ces démarches impliquent de communiquer pour faciliter la compréhension des parcours et des situations des personnes accueillies sans la stigmatisation et les préjugés. Nous avons présenté dans le rapport d'activité du pôle différentes situations qui mettent en lumière que les sorties des établissements vers l'inclusion sont jalonnées de réussite, sous condition, que l'ensemble des acteurs se coordonne au bénéfice des usagers, et en dépassant les représentations que nous pouvons nous forger à priori.

ANNEXES

Niveau d'instruction adultes	2022				2021			
	Personnes		Nbre personnes différentes		Personnes		Nbre personnes différentes	
Sans diplômes	23	59%	22	58%	24	54%	22	54%
C.A.P.	10	26%	10	26%	11	25%	11	25%
Autres	1	2%	1	3%	3	7%	2	7%
B.E.P.C.	2	5%	2	5%	2	5%	2	5%
B.E.P.	3	8%	3	8%	4	9%	4	9%
Totaux	39	100%	38	100%	44	100%	41	100%

Ressources à l'entrée	2022	2021
	Personnes	Personnes
AAH	39	44
Retraite	0	0
Autre ressources	0	0
Totaux	39	44

Ressources des personnes sorties	2022	2021
	Personnes	Personnes
AAH	8	12
Totaux	8	12

* les personnes accueillies peuvent avoir plusieurs ressources